Formation cordiste IRATA niveau 1, 2, 3

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CI.DES

ARDOUIN 07.45.37.31.07 pm@cides.tf

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

• niveau 1 : âge minimum 18 ans + aptitude à travailler en hauteur • niveau 2 : Niveau 1 + expérience validée de 12 mois minimum + 1000 h enregistrées • niveau 3 : Niveau 2 + expérience validée de 12 mois minimum + 1000 h enregistrées + formation aux premiers secours

Prérequis pédagogiques :

• niveau 1 : âge minimum 18 ans + aptitude à travailler en hauteur • niveau 2 : Niveau 1 + expérience validée de 12 mois minimum + 1000 h enregistrées • niveau 3 : Niveau 2 + expérience validée de 12 mois minimum + 1000 h enregistrées + formation aux premiers

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

3 Niveaux de qualification Les cordistes « IRATA »sont regroupés en trois grades techniques en fonction de leur expérience et de leur niveau d'évaluation: -Niveau 1: Il s'agit d'un technicien d'accès sur corde qui est capable d'effectuer une gamme spécifiée de tâches d'accès sur corde sous la supervision d'un superviseur de sécurité d'accès sur corde de niveau 3. Il s'agit de : a) capable de comprendre et de suivre les procédures d'accès sur cordes, les énoncés de méthode et les évaluations des risques associées; b) responsable des contrôles préalables à l'utilisation de son propre matériel d'accès sur corde; c) capable d'aider au gréement et à d'autres opérations, sous la direction d'un grade supérieur; d) capable d'entreprendre un sauvetage simple en descente et d'aider aux opérations de sauvetage. REMARQUE: Pendant le processus de formation au niveau 1, une personne est considérée comme un stagiaire. -Niveau 2: Il s'agit d'un technicien d'accès sur corde expérimenté qui est capable d'effectuer des tâches plus complexes sous la supervision d'un superviseur de sécurité d'accès sur corde de niveau 3. Il s'agit de: a) en mesure de démontrer les compétences et les connaissances requises du niveau 1; b) capable d'un gréement plus complexe, y compris des ré ancrages, des déviations et des lignes tendues; c) capable d'effectuer des sauvetages dans diverses situations; d) capable d'assembler et de mettre en œuvre des systèmes de mouflage. -Niveau 3: Il s'agit d'un technicien cordiste expérimenté qui est responsable de la compréhension et de la mise en œuvre des procédures d'accès sur corde, des énoncés de méthode et des évaluations des risques associés, et de: a) est en mesure de démontrer les compétences, les connaissances requises aux niveaux 1 et 2; b) comprend les éléments et les principes du système de travail sûr de l'IRATA ; c) connaît les techniques de travail et la législation pertinentes; d) possède une connaissance approfondie des techniques avancées d'accès sur cordes, de gréement et de sauvetage; e) est

...

Contenu et modalités d'organisation

La formation est accès sur la pratique de l'évolution sur cordes en sécurité; Quelques heures en classe varient en fonction du niveau avec: Supports théoriques physique et numérique Questionnaire Animation des points clés Support vidéo pour renforcer la prise de conscience de la préparation , de l'exécutions des interventions

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Mixte

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00581210	du 16/12/2024 au 20/12/2024	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES		Non éligible	FPC
00570153	du 31/03/2025 au 04/04/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES		Non éligible	FPC
00581205	du 21/04/2025 au 25/04/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES		Non éligible	FPC
00589347	du 02/06/2025 au 06/06/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES		Non éligible	FPC

00581206	du 30/06/2025 au 04/07/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00610064	du 21/07/2025 au 25/07/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00610066	du 18/08/2025 au 22/08/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00581207	du 01/09/2025 au 05/09/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00627463	du 06/10/2025 au 10/10/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00627466	du 20/10/2025 au 24/10/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00581208	du 03/11/2025 au 07/11/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00581209	du 15/12/2025 au 19/12/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC
00627467	du 17/11/2025 au 21/11/2025	Boresse-et- Martron (17)	CI.DES	Non éligible	FPC